

## **Situation des Responsables d'Unité Éducative à la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

### **Une véritable reconnaissance statutaire et institutionnelle s'impose maintenant !**

Les Responsable d'unité éducative de la région Grand Centre (territoires Touraine/Berry, Centre Orléans, Bourgogne, Champagne/Ardennes), après s'être réuni-es et concerté-es, font un appel auprès de tou-ttes leurs collègues de la PJJ. Déjà, dans plusieurs DIR, des réunions se sont ou vont se dérouler afin que les RUE se rencontrent et échangent sur leurs situations.

Depuis 2010, les Responsable d'Unité Éducative se voient reconnaître comme le premier échelon hiérarchique, avec toutes les « charges » des directeur-trices de services et leurs « contraintes » (article 10 et IFO), sans avoir la même reconnaissance statutaire et salariale. L'Administration s'accorde à dire que nous sommes la cheville ouvrière de la PJJ, une pierre angulaire dont il faut d'autant plus prendre soin que près de 40 % des postes sont restés vacants aux dernières CAP !

L'administration n'en tire manifestement aucune conclusion, repoussant au contraire de nouveau la mise en place de la classe fonctionnelle à la fin d'année 2016.

### **Notre attente longue et polie n'a que trop duré !**

Nous demandons la reconnaissance pour notre travail et notre place dans l'institution PJJ, car depuis la création de cette fonction, nous remplaçons de fait les ancien-nes directeur-trices de services.

De commissions de travail en règlement d'emploi, tout est dit et rien n'est fait pour apporter des réponses sérieuses et satisfaisantes.

Nous savons que la création d'un statut de RUE est impossible et illusoire, car les différents gouvernements s'accordent sur le fait qu'il faut limiter voire réduire le nombre de corps de fonctionnaires, démarche initiée à l'occasion des accords JACOB en 2006 et renforcée par la RGPP.

Nous avons connaissance du projet de grade fonctionnel pour les CSE qui exercent la fonction de RUE et attendons en vain sa mise en œuvre. Or, celui-ci tarde depuis près de deux ans à être appliqué. De fait, les collègues en fin de carrière n'ont aucune perspective et voient leur pouvoir d'achat fondre chaque année.

Peut-on espérer que cette classe fonctionnelle soit réalisée statutairement, alors qu'elle s'appuie sur un grade de CSE créé en 1992 pour offrir un débouché en catégorie A pour les éducateur-trices ? Par ailleurs, ce projet de classe fonctionnelle ne permettra pas d'assurer la continuité du déroulement de carrière pour les CSE qui seront sur d'autres fonctions que celle de responsables d'unité éducative.

L'entrée dans le NES des éducateur-trices (suite à l'application du protocole PPCR) laisse sur le bord de la route les CSE qui ne bénéficieront d'aucun changement salarial et produit une situation d'écrasement des carrières pour ces collègues de catégorie « petit » A. Le projet d'intégration de l'ensemble de la catégorie B de la filière éducative et sociale dans le « petit A » à l'horizon 2018 ne fera que renforcer ce manque de perspective pour l'ensemble de la profession.

Pour notre part, nous pensons que la seule solution réalisable et à même de répondre à nos revendications est l'intégration de tou-ttes les RUE (CSE et CTSS, les PT bénéficiant déjà d'une grille indiciaire en deux grades qui va de l'indice majoré 349 à 783) dans le corps des

directeur-trices de service, avec une grille indiciaire et un statut rénovés. Par ailleurs, la situation des RUE en fin de carrière doit être examinée prioritairement !

Cette solution est logique et à même d'assurer la continuité des missions éducatives des services de la PJJ. Aujourd'hui, le corps des directeur-trices compte un nombre important de postes vacants, qui ne sont pas compensés par des recrutements insuffisants. De plus, la moitié des postes de directeur-trices sont fonctionnels et près des deux tiers des DS doivent faire valoir leurs droits à la retraite dans les cinq années à venir.

Compte tenu de tous ces éléments, ils nous semblent important que les RUE se mobilisent et se fassent enfin entendre de la direction de la PJJ.

**L'action et la mobilisation s'imposent à nous dès aujourd'hui !**

**Nous, les RUE de la région Grand-Centre, avec le soutien du SNPES-PJJ/FSU Région Grand Centre et national,**

**Appelons l'ensemble des Responsables d'Unité Éducative du territoire national à ne plus faire remonter :**

- **les reportings,**
- **les points mensuels d'activité.**

Jusqu'à ce que nous soyons reçus par la Direction de la PJJ et que nos revendications légitimes soient enfin entendues.

**La solution existe: l'intégration de tou-tes les RUE dans le corps revalorisé des directeur-trices de service de la PJJ !**

**Nous appelons tou-tes les RUE de la PJJ à signer et à faire signer cet appel et à se mettre en mouvement pour enfin obtenir la reconnaissance de notre travail.**

**Un blog est mis en place, pour que chacun-e puisse apporter son soutien à l'appel, témoigner sur sa situation ou donner des informations sur la mobilisation qui se construit sur sa région. Cet outil sera un moyen pour nous coordonner dans nos actions et les rendre publiques dans et hors de la PJJ.**

**L'adresse du blog est la suivante :**

**<http://appeldesresponsablesduniteeducativesdelapjj.over-blog.com>**